

Remise officielle du label ESR à 28 entreprises

La 12^{ème} cérémonie de remise officielle du label ESR « Entreprise Socialement Responsable », organisée par l'INDR, s'est déroulée le 25 novembre 2016 à la Chambre de Commerce, en présence de Monsieur Nicolas Schmit, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire. A cette occasion, le label ESR a été remis officiellement à 28 entreprises ayant répondu avec succès aux critères de la démarche de labellisation de l'INDR.

Rédaction: INDR



Thématisée par la Commission européenne comme un enjeu vital, la responsabilité sociale des entreprises (RSE) est en passe de devenir un outil stratégique essentiel pour les dirigeants d'entreprise. La RSE est une opportunité pour chaque entreprise d'améliorer sa gouvernance, de renforcer son engagement sociétal et de limiter ses impacts environnementaux. L'entreprise assure ainsi sa propre pérennité tout en contribuant au développement durable.

Les entreprises labellisées ESR ont bien compris les bénéfices de la RSE qui offre de réels avantages concurrentiels en améliorant la réputation de l'entreprise ; sa capacité à attirer et retenir des salariés ou des clients ; l'engagement, la motivation et la productivité de ses salariés ; et les relations avec les fournisseurs, les pouvoirs publics, les concurrents, les médias, les ONG, autrement dit avec la société dans laquelle les entreprises évoluent.

Lors de son mot de bienvenue, Michel Wurth, Président de l'INDR et de l'UEL, s'est réjoui de compter désormais 128 entreprises labellisées ESR au Luxembourg. A l'aube de la 3^{ème} révolution industrielle, la RSE offre un contexte dans lequel les entreprises peuvent réévaluer leurs relations avec notre société. Les entreprises labellisées jouent pleinement leur rôle d'entreprise exemplaire, bonnes pratiques à l'appui.

L'INDR a eu l'honneur d'accueillir Nicolas Schmit, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, qui a félicité les nombreux lauréats qui, en obtenant le label ESR, assument pleinement leur rôle sociétal et inspirent les autres entreprises à suivre le même engagement. Il a signalé l'adoption à la Chambre des Députés de la

loi sur l'égalité hommes-femmes le 28 novembre, une tâche commune à laquelle la société et surtout les entreprises doivent encore s'atteler pour gagner en efficacité, améliorer leur image et veiller au bon fonctionnement de l'organisation. Nicolas Schmit a aussi appelé à travailler en commun dans la lutte contre les accidents graves du travail, dans le cadre de la VISION ZERO, tout accident mortel ou entraînant un blessé grave demeurant totalement inacceptable. Il a encore fait appel aux entreprises pour qu'elles investissent dans la formation de leurs salariés afin de les préparer aux transformations technologiques en cours et à venir. Enfin, il a remercié l'UEL de s'être impliquée dans la lutte contre le chômage en sensibilisant les entreprises à embaucher des chômeurs. Ici aussi, la clé est dans la formation des chômeurs plutôt que d'investir dans le chômage de longue durée. Il a exprimé l'appréciation que le Gouvernement accorde aux efforts que les entreprises déploient dans la RSE et a remercié l'INDR de sa méthodologie rigoureuse, basée sur des critères transparents.

18 nouvelles entreprises labellisées
Conscientes de leur responsabilité et des attentes de la société à l'égard de leurs activités, les 18 entreprises suivantes viennent d'obtenir le label ESR :

Agile Partner, G4S Security Solutions S.à r.l., KBC Lease Luxembourg, Marcel Grosbusch et fils SARL, Oxygen & Partners, Reckinger Alfred S.A., Autocars Sales-Lentz S.A., Frisch Rambrouch Autocars S.A., Ross Troine Autocars S.A., Bartholme Clervaux Autocars S.A., Executive Lane, SLA S.A., Flibco.com (Flibtravel International S.A.), Travel Pro S.A., We love to Travel S.A., Cruisopolis S.A., Jerry Travel sàrl, Picto Communication Partner.